

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 novembre 2018

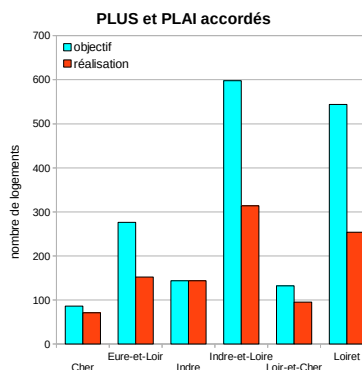
Service Bâtiment,
Logement et Aménagement
Durables
Département Logement et
Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation révisée



REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 082	697	64%	698	333	48%
Cher	46	37	80%	40	34	85%
<i>dont CA Bourges</i>	25	25	100%	31	30	97%
Eure-et-Loir	187	108	58%	89	44	49%
Indre	85	85	100%	59	59	100%
Indre-et-Loire	376	231	61%	222	83	37%
<i>Tours Métropole Val de Loire</i>	155	115	74%	111	41	37%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	221	116	52%	111	42	38%
Loir-et-Cher	91	68	75%	41	27	66%
Loiret	297	168	57%	247	86	35%
<i>dont Orléans Métropole</i>	144	63	44%	176	34	19%
<i>dont CD Loiret</i>	153	105	69%	71	52	73%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Les perspectives révisées de la programmation régionale 2018 portent sur 1 780 logements PLUS/PLAI, dont 149 en structures et 5 PLAI pour des Gens Du Voyage.

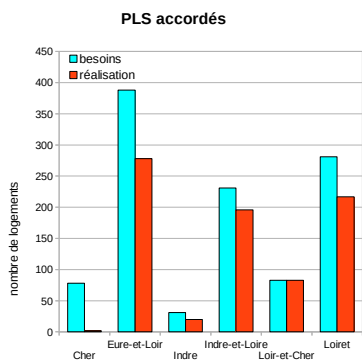
Au niveau régional, presque 60 % des objectifs PLUS/PLAI ont été engagés.

L'Indre et la CA de Bourges ont respectivement atteint et quasiment atteint leurs objectifs.



REGION	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	467	310	428	304	197	182
Cher	76	0	2	2	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	76	0	2	2	0	0
Eure-et-Loir	86	30	182	128	120	120
Indre	0	0	31	20	0	0
Indre-et-Loire	65	65	123	88	43	43
<i>Tours Métropole Val de Loire</i>	65	65	96	88	42	42
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	0	0	27	0	1	1
Loir-et-Cher	83	83	0	0	0	0
Loiret	157	132	90	66	34	19
<i>dont Orléans Métropole</i>	61	61	70	46	21	6
<i>dont CD Loiret</i>	96	71	20	20	13	13
Réserve régionale	191 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent 2018 a été augmenté et porté à 987 PLS.

L'instruction des demandes d'agrément PLS se poursuit, et ce jusqu'au 31 décembre 2018, 796 agréments ont déjà été délivrés.

Les prévisions font apparaître un besoin complémentaire de 105 agréments.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le Fonds de solidarité pour le logement en région Centre-Val de Loire en 2017

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	6 688	2 265 883 €	1 087 740 €	978 946 €
Eure-et-Loir	3 614	1 499 932 €	313 599 €	716 333 €
Indre	977	556 884 €	319 358 €	117 982 €
Indre-et-Loire	3 667	1 525 461 €	565 290 €	411 474 €
Loir-et-Cher	2 401	870 314 €	262 064 €	436 187 €
Loiret	2 234	933 462 €	529 945 €	403 517 €
Région Centre-Val de Loire	19 581	7 651 936 €	3 077 996 €	3 064 439 €

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)

En 2017, les aides des FSL ont concerné plus de 19 500 ménages dans le Centre-Val de Loire, pour près de 8 M€, majoritairement pour des aides à l'accès et au maintien dans le logement. Cependant, selon les départements, les règlements du FSL ont pu mettre plutôt l'accent sur les aides au paiement des factures (Eure-et-Loir et Loir-et-Cher). Les aides accordées aux ménages ayant des difficultés de paiement (fournitures d'eau, d'énergie et de téléphone) ont globalement diminué de 9 % en 2017 par rapport à 2016. L'Indre et le Loir-et-Cher ont connu les plus fortes baisses, respectivement - 17 % et - 24 %.

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été instauré par la loi du 31 mars 1990 relative à la mise en oeuvre du droit au logement.

Il est destiné à accorder des aides aux personnes et aux familles dont les difficultés d'accès ou de maintien dans le logement proviennent de difficultés financières ou du cumul de difficultés financières et d'insertion sociales.

Il accorde :

- des **aides à l'accès** au logement (prêts ou subventions permettant de faire face aux dépenses liées à l'entrée dans un logement, octroi de garanties aux bailleurs),
- des **aides au maintien dans le logement** (prêts ou subventions pour résorber des impayés de loyer,
- des **aides à des copropriétaires occupants** dans des copropriétés dégradées,
- ainsi que des **aides pour le paiement des factures de fluides** (énergie, eau, téléphone).

Il finance également des mesures d'**accompagnement social** des ménages centrées sur le logement et de **gestion locative adaptée** (financement des aides à la sous-location et à la gestion locative adaptée).

Initialement co-pilotés et financés à parité par l'État et les Départements et les fournisseurs d'énergie, le FSL est depuis 2005 sous la seule responsabilité administrative et financière des Départements, l'État versant toutefois chaque année une compensation financière.


LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 novembre 2018

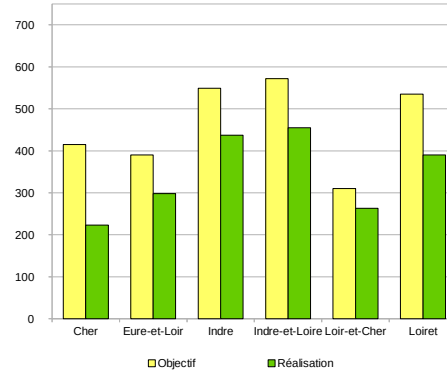
Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Privé - Programmation révisée

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)



REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 771	2 066	75%
Cher	415	223	54%
<i>dont CA Bourges</i>	63	54	86%
Eure-et-Loir	390	298	76%
Indre	549	437	80%
Indre-et-Loire	572	455	80%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	188	127	68%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	384	328	85%
Loir-et-Cher	310	263	85%
Loiret	535	390	73%
<i>dont Orléans Métropole</i>	189	147	78%
<i>dont CD Loiret</i>	346	243	70%




75 % des objectifs révisés de la région sont atteints à fin novembre. Le niveau d'engagement en novembre 2017 était moins élevé : 1 412 logements.

Le territoire de l'Indre est le plus avancé : 437 logements financés.

Environ, 85 % des objectifs sont atteints pour les territoires du Loir-et-Cher, du CD d'Indre-et-Loire et de Bourges Plus.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

Aides aux propriétaires occupants



REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	944	790	84%	2 520	1 941	77%	115	62	54%
Cher	182	121	66%	341	178	52%	37	23	62%
<i>dont CA Bourges</i>	22	27	123%	51	49	96%	3	3	100%
Eure-et-Loir	113	90	80%	362	286	79%	13	4	31%
Indre	164	148	90%	477	405	85%	31	19	61%
Indre-et-Loire	206	188	91%	520	433	83%	25	8	32%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	70	56	80%	170	125	74%	13	1	8%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	136	132	97%	350	308	88%	12	7	58%
Loir-et-Cher	124	112	90%	300	258	86%	1	2	200%
Loiret	155	131	85%	520	381	73%	8	6	75%
<i>dont Orléans Métropole</i>	32	30	94%	185	146	79%	2	1	50%
<i>dont CD Loiret</i>	123	101	82%	335	235	70%	6	5	83%

790 dossiers d'adaptation des logements à la perte d'autonomie sont engagés en région à fin novembre.

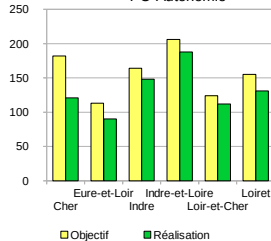
La CA de Bourges + a dépassé son objectif révisé.

Les dossiers d'amélioration énergétique progressent de 48 % par rapport à l'année dernière.

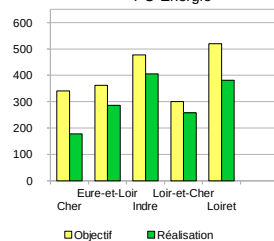
A fin novembre 2018, 62 logements ont bénéficié d'une aide pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. Les résultats sont assez éloignés des objectifs fixés, seulement 54 % de l'objectif révisé atteint pour la région.

A noter que les dossiers sont concentrés sur les territoires du Cher (Etat) et de l'Indre.

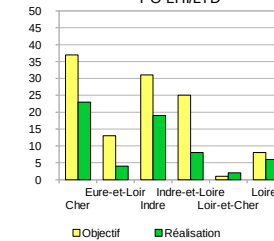
PO-Autonomie




PO-Energie



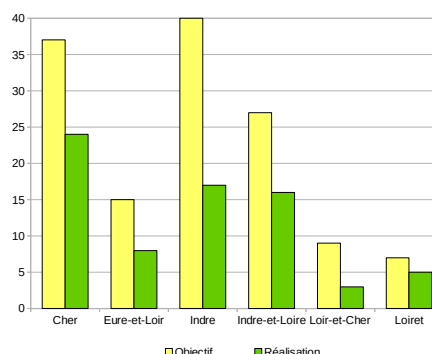
PO-LHI/LTD



Aides aux propriétaires bailleurs



REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	136	73	54%
Cher	37	24	65%
<i>dont CA Bourges</i>	9	2	22%
Eure-et-Loir	15	8	53%
Indre	41	17	41%
Indre et Loire	27	16	59%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	5	1	20%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	22	15	68%
Loir-et-Cher	9	3	33%
Loiret	7	5	71%
<i>dont Orléans Métropole</i>	2	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	5	5	100%



Cncernant les dossiers de propriétaires bailleurs (toutes interventions confondues) le taux de réalisation régional est à mi-parcours. Les résultats sont assez hétérogènes entre territoires. Les réalisations se situent sur les territoires du CD d'Indre-et-Loire de l'Indre et du Cher (Etat).

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	6 688	2 265 883 €	1 087 740 €	978 946 €
Eure-et-Loir	3 614	1 499 932 €	313 599 €	716 333 €
Indre	977	556 884 €	319 358 €	117 982 €
Indre-et-Loire	3 667	1 525 461 €	565 290 €	411 474 €
Loir-et-Cher	2 401	870 314 €	262 064 €	436 187 €
Loiret	2 234	933 462 €	529 945 €	403 517 €
Région Centre-Val de Loire	19 581	7 651 936 €	3 077 996 €	3 064 439 €

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)